BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 11 : Déroulement et évaluation de l'épreuve facultative EF3

« Parcours de certification complémentaire »

Cette épreuve orale de 20 minutes sans préparation évalue la démarche entreprise par la personne candidate pour acquérir des compétences complémentaires lui permettant d'enrichir son parcours en vue de son insertion ou évolution professionnelle.

La commission d'interrogation

La commission est composée d'une personne enseignante en charge des enseignements professionnels en STS Services informatiques aux organisations, dans le domaine de spécialité de la personne candidate.

Organisation de l'épreuve

Les personnes candidates passent cette épreuve dans les centres d'examen désignés par les autorités académiques.

Elles doivent s'organiser pour disposer des équipements fixes, mobiles ou nomades, logiciels, applications, ressources informatiques et documents qu'elles souhaitent présenter à la commission d'interrogation. Elles sont responsables de l'accès à ces ressources et de l'autonomie électrique des appareils mobiles.

Déroulement de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve ponctuelle orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes maximum) puis d'un entretien avec la commission d'interrogation (10 minutes maximum).

Durant l'exposé, la personne candidate présente, à l'aide des supports de son choix, son besoin et sa démarche d'acquisition de compétences complémentaires, la ou les certifications passées et leurs apports dans son parcours de professionnalisation.

Évaluation

La commission évalue :

- la pertinence des besoins exprimés par la personne candidate pour étayer son parcours de professionnalisation ;
- la connaissance de l'offre de certifications :
- l'adéquation de la ou des certifications professionnelles préparées avec le projet professionnel de la personne candidate ;
- la démarche entreprise pour la préparation de la ou des certifications ;
- l'explicitation des résultats obtenus.

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 11-1 : Grille d'aide à l'évaluation

Épreuve facultative EF3 « Parcours de certification complémentaire »

Nom, prénom : N° c	andidat :				
OPTION SISR	e:/				
Certifications professionnelles préparées					
Questions posées					
Critères d'évaluation.	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très Satisfaisant	
Pertinence des besoins exprimés par la personne candidate pour étayer son parcours de professionnalisation					
Connaissance de l'offre de certification					
Adéquation de la ou des certifications professionnelles préparées avec le projet professionnel de la personne candidate					
Démarche entreprise pour la préparation de la ou des certifications					
Explicitation des résultats obtenus					
NOTE			/ 20		
Nom de la personne membre de la commission Visa					

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 11-2 : Fiche d'appréciation destinée à la personne candidate Épreuve facultative EF3 « Parcours de certification complémentaire »

Nom, prénom :					N° candidat :	
OPTION SISR		OPTION SLAM			Date : / /	·
Appréciation globa	le et comme	ntaires (justification de la	note)		1	
				NOTE		/ 20
]